

Index AI : PRE01/629/2013
29 November 2013

L'Égypte doit libérer des manifestantes immédiatement et sans condition

La condamnation et l'incarcération de 21 manifestantes, dont sept mineures, à la suite de leur participation à une manifestation pro-Morsi pacifique tenue à Alexandrie, montrent la détermination des autorités égyptiennes à punir l'opposition, a déclaré Amnesty International.

« Ces lourdes peines d'emprisonnement infligées à des jeunes femmes et des jeunes filles ont été prononcées après l'adoption d'une loi draconienne relative aux manifestations et la dispersion par la violence de militants qui s'étaient rassemblés au Caire pour protester. Les autorités font ainsi savoir clairement qu'elles déploieront tous les efforts nécessaires pour écraser l'opposition, et que personne n'est à l'abri, a indiqué Hassiba Hadj Sahraoui, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

« Ces femmes et ces jeunes filles n'auraient jamais dû être interpellées. Ce sont des prisonnières d'opinion qui doivent, à ce titre, être libérées immédiatement et sans condition. »

Mercredi 27 novembre, le tribunal correctionnel de Sidi Gaber, à Alexandrie, a condamné 14 femmes à 11 ans et un mois d'emprisonnement, tandis qu'un tribunal pour enfants de la ville a ordonné l'incarcération de sept jeunes filles dans un centre de détention pour mineurs jusqu'à leur 21e anniversaire.

Les manifestantes ont été inculpées d'avoir perturbé la circulation, détruit l'entrée d'un bâtiment, agressé des agents en service et troublé l'ordre public après avoir participé à une manifestation pro-Morsi pacifique organisée le 31 octobre, à Alexandrie. Elles ont aussi été accusées d'appartenance à un groupe interdit se livrant à des activités terroristes.

D'après les avocats des prévenues, les seuls éléments de preuve produits à l'audience par le procureur étaient deux banderoles où était écrit « Anticoup d'État », quelques pierres et 25 pancartes où était dessinée une main avec quatre doigts levés. Cette image est utilisée par les partisans de l'ancien président Morsi pour commémorer la dispersion d'un sit-in tenu en août sur la place Rabaa al Adawiya. Les forces de sécurité avaient alors tué plusieurs centaines de contestataires.

Des témoins qu'Amnesty International a rencontrés ont raconté que, le 31 octobre, les forces de sécurité avaient attaqué des manifestants sur le pont Stanley et avaient poursuivi celles et ceux qui tentaient de s'échapper dans des rues latérales, procédant à l'arrestation d'au moins 22 femmes et d'un homme.

Les manifestants auraient été giflés et frappés à coups de crosse de fusil et de matraque lors de leur interpellation. Le mouvement de contestation rassemblait globalement autant de femmes que d'hommes. Pourtant, ce sont essentiellement des femmes et des jeunes filles qui ont été arrêtées.

Une jeune femme de 19 ans qui a échappé à une arrestation a raconté à Amnesty International ce qui

s'était passé : « Nous quittions [le lieu de la manifestation] lorsque nous avons vu une ambulance à l'arrêt. Des soldats et des policiers en sont sortis et ont commencé à tirer en l'air. Nous nous sommes enfuis en courant dans des rues latérales, les forces de sécurité nous ont suivies. Pendant que je courais, j'ai entendu d'autres filles qui criaient pendant qu'on les arrêtait parce qu'on les frappait. Je me suis retournée et j'ai vu au moins quatre filles aux mains des forces de sécurité. Elles étaient frappées à coups de crosse de fusil [...]. J'ai continué de courir, mais un homme en civil m'a attrapée par mon sac à dos [...]. Ensuite, trois autres policiers m'ont encerclée et ont commencé à me donner des coups de poing et de crosse sur tout le corps. Ils m'ont aussi giflée. Les coups pleuvaient, je suis tombée et ils ont commencé à me traîner en direction de la rue principale, mais ils ont dû s'arrêter, car j'étais quasiment inconsciente et j'avais le bras cassé. Ils m'ont abandonnée dans la rue [...]. Les forces de sécurité ne pourchassaient que les filles. »

« Au lieu de jeter en prison des manifestants pacifiques, les autorités devraient veiller à ce que des enquêtes indépendantes et impartiales soient menées sans délai sur les violences dont se rendent coupables des policiers à l'encontre de ces personnes. Elles devraient aussi chercher à mieux encadrer les forces de sécurité et à défendre le droit à la liberté de réunion pacifique », a expliqué Hassiba Hadj Sahraoui.

Certaines des manifestantes arrêtées ont été détenues à la prison d'al Abadeya. Elles se sont plaintes des conditions d'hygiène médiocres dans les cellules et ont indiqué qu'on les avait contraintes de dormir à même le sol.

Ramadan Abdelhamid, dont la femme et la fille de 15 ans sont actuellement en détention, a déclaré : « Je leur ai dit que ma fille était trop jeune et que ma femme souffrait de troubles cardiaques. Je leur ai montré les rapports médicaux. La police a rétorqué que "tout le monde [était] malade ici". Je leur ai demandé d'autoriser ma femme à consulter un médecin, ils ont refusé. Ma fille s'est plainte des conditions carcérales. Les toilettes sont situées à l'extérieur de la cellule, et l'administration pénitentiaire les ferme de 20 heures à 10 heures du matin, ce qui fait que pendant 10 heures les détenus n'y ont pas accès. »

Complément d'information

Plusieurs milliers de partisans de l'ancien président Morsi ont été arrêtés au Caire et dans le reste du pays depuis que celui-ci a été destitué, le 3 juillet 2013. On craignait que les conditions prévues par la loi n'aient pas été respectées.

Au début du mois de novembre, un tribunal correctionnel du Caire a condamné 12 étudiants de l'université d'El Azhar à 17 ans d'emprisonnement et à une amende de 65 000 EGP (8 600 USD) pour des violences qu'ils auraient perpétrées lors d'une manifestation organisée dans les locaux de l'université.

En septembre, les activités des Frères musulmans ont été interdites par la justice, et leurs avoirs ont été gelés. Les sympathisants présumés du groupe sont régulièrement poursuivis pour appartenance à une « organisation interdite », certains d'entre eux ont même fait l'objet de poursuites judiciaires avant que cette décision ne soit rendue par la justice.

C'était la première manifestation qu'un nouveau mouvement pro-Morsi nommé « 7 heures du matin » organisait à Alexandrie. Le 31 octobre 2013, dans la matinée, quelque 350 personnes ont défilé du secteur de Sidi Gaber au pont Stanley, sur la corniche de la ville, en tenant des pancartes et des banderoles de Rabaa al Adawiya pour condamner la destitution du président Mohamed Morsi et demander son retour au pouvoir.

La police et l'armée ont arrêté 22 femmes et un homme, et les ont conduits à la Direction de la sécurité d'Alexandrie. C'est là que le procureur a mené ses investigations. Un avocat présent lors des enquêtes a raconté à Amnesty International que le procureur avait demandé aux jeunes filles « pourquoi elles appartenaient aux Frères musulmans [et leur avait dit qu'il] valait mieux pour elles qu'elles se tiennent à l'écart de ce groupe, car il leur attirerait de nombreux problèmes ». L'un des faits reprochés aux accusées était la destruction de l'entrée d'un bâtiment. Pourtant, le procureur ne s'est jamais rendu sur les lieux pour confirmer les dommages présumés.

Le procureur a alors ordonné le placement de 21 prévenues en détention provisoire pendant 15 jours et la libération de l'homme et d'une adolescente de 13 ans. Les sept mineures ont été transférées au centre de détention pour mineurs d'Alexandrie, tandis que les 14 autres femmes ont été conduites à la prison d'al Abadeya, à Damanhour (gouvernorat de Beheira). Le 3 novembre, les avocats des prévenues ont formé un recours contre la décision de placement en détention provisoire, sans succès.

Les avocats ont indiqué à Amnesty International qu'il leur avait fallu attendre près de deux heures avant de pouvoir rencontrer les détenues à la prison d'al Abadeya. La visite n'a duré que 30 minutes et s'est déroulée en présence d'agents de sécurité, ce qui constitue une violation des droits de la défense.